

L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

NUMÉRO
SPÉCIAL

Sommet sur l'enseignement supérieur
«L'enseignement supérieur pour tous»

Le Sommet sur l'enseignement supérieur au Québec

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ D'EXPOSER NOS PISTES DE SOLUTION

Ce sera une occasion unique de tenir, sur les cégeps et les universités québécoises, cette réflexion en profondeur et sereine devenue nécessaire afin de prendre collectivement des décisions qui pourraient bien être de la plus haute importance pour l'avenir de ces institutions et pour celui du Québec tout entier.

Normand Baillargeon, «Des idées pour le sommet de l'enseignement supérieur», Voir (section blogues), 18 octobre 2012.
[<http://voir.ca/normand-baillargeon/2012/10/18/des-idees-pour-le-sommet-de-l-enseignement-superieur/>]

Mario Beauchemin
Président, FEC-CSQ

Au cours de la mobilisation étudiante du printemps 2012, la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) a non seulement appuyé la revendication étudiante d'un gel des frais de scolarité, mais aussi celle de tenir des états généraux sur l'enseignement supérieur. Le 8 novembre dernier, le gouvernement du Québec dévoilait la démarche participative menant au Sommet sur l'enseignement supérieur à Montréal à la mi-février 2013.

La structure du Sommet sur l'enseignement supérieur

Ainsi, le Sommet sera précédé de quatre rencontres thématiques: la qualité de l'enseignement supérieur (Québec), l'accessibilité et la participation aux études supérieures (Trois-Rivières), la gouvernance et le financement des universités (Sherbrooke) et la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec (Rimouski). Pour chacune de ces rencontres thématiques, un appel de contributions a été lancé aux organisations, dont la CSQ et ses fédérations, qui participent au Sommet. Chaque organisation ayant le droit à une ou deux contributions sur les quatre thèmes.

Parallèlement, l'Institut du Nouveau Monde (INM) organise quatre rencontres citoyennes portant sur les mêmes thèmes à Rouyn-Noranda, Saguenay, Gatineau et Montréal au cours des mois de janvier et février 2013. La traditionnelle École d'été de l'INM fera l'objet d'une édition hivernale, durant laquelle près de 500 jeunes âgés de 15 à 35 ans seront invités à discuter d'enseignement supérieur.

Même si nous pouvons formuler certaines critiques à l'endroit de cette démarche participative – entre autres au sujet de la forme et des délais de réalisation des contributions¹ –, il n'en demeure pas moins que ces rencontres et ce Sommet sont des moments privilégiés pour se faire entendre et qu'ils constituent, comme le soulignait Pierre Noreau, un exercice démocratique inédit qui fait l'envie de certains pays².



■ Présentation de l'avis de la CSQ sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures. Mario Beauchemin, président de la FEC-CSQ, Trois-Rivières, le 14 décembre 2012.

Les interventions de la Fédération

La CSQ a déposé un avis lors de chacune des quatre rencontres. Nous avons toutefois contribué directement au débat en présentant nos positions sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures à Trois-Rivières le 14 décembre 2012 et sur la gouvernance et le financement des universités à Sherbrooke en janvier 2013.

Pour la FEC et les fédérations du collégial de la CSQ, la deuxième rencontre thématique a été le moment de diffuser nos pistes de solution sur le renforcement du réseau collégial sur tout le territoire québécois (Voir page 4). Nous avons en effet profité de cette tribune pour exposer nos propositions concernant les cégeps en difficulté de recrutement dans un contexte de baisse démographique et de réduction des effectifs étudiants.

Au cours de la troisième rencontre thématique sur la gouvernance et le financement des universités, nous avons défendu la position adoptée au Congrès de la CSQ à la fin du mois de juin dernier. Ainsi, nous avons exigé de l'État québécois qu'il garantisse le caractère public, l'accessibilité, l'universalité, la gratuité et la pérennité, entre autres, du réseau de l'éducation³. Nous croyons, en effet, que les universités ne sont pas sous-financées, mais qu'elles souffrent d'un malfinancement⁴.

Nous espérons que ce Sommet sera l'occasion de mener une véritable réflexion sur les cégeps et les universités du Québec et qu'il permettra de mettre en place des tables de travail paritaires afin d'approfondir et d'opérationnaliser les pistes de solution qui y seront soulevées. Ce qui est particulièrement urgent dans le cas des collèges qui éprouvent des difficultés de recrutement.



1. Blandine Parchemal, «Un sommet sur l'enseignement supérieur version PowerPoint de 13 minutes», Voir (section blogues), 26 novembre 2012. [<http://me.voir.ca/blandineparchemal/2012/11/26/un-veritable-sommet-sur-l-enseignement-superieur/>]
2. Pierre Noreau, professeur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Propos tenus le 1^{er} décembre 2012 dans le cadre de l'émission *Faut pas croire tout ce qu'on dit* à la radio de Radio-Canada. [www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6505902]
3. Résolution 4.6.1 du 40^e Congrès général de la CSQ tenu du 26 au 29 juin 2012 à Québec.
4. Éric Martin et Simon Tremblay-Pépin, «Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité? Huit arguments trompeurs sur la hausse», Brochure de l'IRIS, 8 mai 2011. [<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/11/brochure-faut-il-vraiment-augmenter.pdf>]

L'enseignement supérieur pour tous : mythe ou réalité ?

Pierre Avignon

Conseiller à l'information et la recherche, FEC-CSQ

C'est sous le thème «L'enseignement supérieur pour tous» que le nouveau ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) a décidé de mener le Sommet sur l'enseignement supérieur. Promis à l'occasion de la dernière élection provinciale, cet événement s'inscrit dans la continuité du Printemps érable qui a soulevé avec force la question de l'égalité des chances d'accéder à l'université. Malgré le noble objectif d'offrir la possibilité à toutes et à tous d'accéder à l'enseignement supérieur, qu'en est-il exactement?

Distinguer accessibilité et démocratisation

Comme il est de mise de le mentionner, le système d'éducation du Québec a connu un franc succès depuis la mise en œuvre des recommandations de la Commission royale d'enquête dirigée par Monseigneur Parent. Entre 1960 et 2012, le pourcentage de jeunes d'une génération ayant accès aux études collégiales est passé de 16% à 61% et de 7% à 45% pour l'université. En plus d'avoir réussi à intégrer une augmentation de l'effectif aussi importante, le système d'éducation et ses artisans sont également parvenus à réduire l'écart de participation aux études supérieures qui existait entre les anglophones et les francophones, mais de manière encore plus significative entre les hommes et les femmes. Alors que ces dernières ne représentaient que 14% des effectifs universitaires en 1960, elles dépassent maintenant les jeunes hommes dans leur participation aux études universitaires.

En 2010 le taux d'accès au collégial était de 70% pour les femmes contre 52% pour les hommes

L'augmentation considérable de l'accessibilité à l'enseignement supérieur cache toutefois une réalité moins reluisante pour ce qui est de la démocratisation, c'est-à-dire la juste représentation des différents groupes sociaux au sein de la population étudiante. Si les enfants de toutes les origines sociales ont pu profiter de l'augmentation de l'accès aux études supérieures, les groupes les plus favorisés ont continué à y être surreprésentés. Ainsi, certains chercheurs ont démontré qu'entre 1960 et 1991, la proportion des enfants d'ouvriers parmi les effectifs universitaires était passée de 27% à seulement 29%. D'autres données, publiées notamment dans le rapport Gervais sur l'accès à l'éducation, démontrent également comment l'origine sociale, c'est-à-dire le niveau de scolarité et de revenu des parents, influence encore largement les parcours scolaires. Au début des années 2000, les enfants de cols bleus ne sont que 25% à accéder à l'université contre 60% des enfants de professionnels.

Les cégeps plus accessibles et démocratiques que les universités

La démocratisation inachevée de l'enseignement supérieur pose toutefois davantage problème à l'université qu'au cégep. En effet, l'accès au cégep semble beaucoup moins marqué par l'origine sociale que l'entrée à l'université. Au début des années 2000, on peut par exemple constater que les enfants de parents ayant un revenu d'environ 50 000 dollars ont un accès aux études collégiales comparable à celui des enfants dont les parents gagnent plus de 100 000 \$. Le niveau de scolarité des parents influence également beaucoup moins l'accès au cégep qu'il n'affecte l'entrée à l'université.

Le réseau des cégeps a donc en bonne partie joué le rôle que les commissaires lui avaient confié à la fin des années 60 en termes d'égalité des chances données à chacun de poursuivre des études après le secondaire. La présence d'établissements à l'échelle de la province y est sans aucun doute pour quelque chose et permet une participation à l'enseignement



Cheminement des jeunes Québécois et Québécoises dans le système scolaire (2009-2010)

	Accès	Diplomation
DES	/	74 % (avant 20 ans)
DEC	61 %	39 %
BAC	43 %	32 %
Maîtrise	12 %	9 %
Doctorat	3 %	1 %

Source : Indicateurs de l'éducation 2011, Gouvernement du Québec, p.9

supérieur largement comparable aux provinces canadiennes. L'affaiblissement du réseau par les politiques gouvernementales, mais également par la baisse démographique et l'exode rural, représente donc une menace.

Toutefois, si l'on constate des inégalités d'accès arrivé à l'université, c'est bien qu'il s'est passé quelque chose dans le parcours antérieur des jeunes hommes et femmes qui arrêtent ou poursuivent leurs études. Comme l'ont souligné certains chercheurs, une partie de l'explication résiderait dans le choix des domaines d'études des cégépiennes et cégépiens. Les enfants de familles d'origine plus modeste, et particulièrement les jeunes hommes, semblent en effet davantage opter pour la filière technique que leurs homologues de milieux plus favorisés. Les perceptions négatives envers l'université ou les barrières financières constitueraient d'autres explications.

Lever les obstacles à l'enseignement supérieur pour tous

Au-delà du slogan «L'enseignement supérieur pour tous», la réalité est plus complexe et démontre surtout que toutes et tous ne participent pas de la même manière aux études

postsecondaires. À la suite des États généraux sur l'éducation et dans la mouvance des plans de réussite, le Parti québécois avait déjà été tenté par le mirage des cibles de diplomation. Il avait alors été proposé d'atteindre 60% de diplomation en 2010. Force est de constater que cet objectif louable n'a pas été atteint. Espérons que ce ne sera pas cette voie que le nouveau gouvernement péquiste choisira d'emprunter. Fixer des objectifs sans moyens suffisants de répondre à des défis grandissants (nouvelles technologies, diversification de la population étudiante, étudiants ayant des besoins particuliers, etc.) est sans aucun doute contreproductif.

Il faudra plutôt s'affairer à lever les obstacles à une participation plus juste aux études universitaires. Ces obstacles géographiques, financiers ou socioculturels nécessitent des interventions publiques qui dépassent le simple champ scolaire, mais concernent plutôt l'ensemble de la société. C'est sans doute un peu ce qu'ont voulu nous dire les étudiantes et les étudiants lors du printemps dernier.



Références

- DANDURAND, Pierre, Marcel FOURNIER et Léon BERNIER. « Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec », Sociologie et sociétés, vol.12, 1980, p. 101-132.
- DE BROUCKER, Patrice. « Accéder aux études postsecondaires et les terminer : la situation des étudiants à faibles revenus ». Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (CPRN), Ottawa, 2005.
- DORAY, Pierre. « 40 ans d'accessibilité à l'enseignement postsecondaire : quelle démocratisation ? », Colloque du CAPRES, 2010.
- ECKERT, Henri. « Le cégep et la démocratisation de l'école au Québec, au regard des appartenances socioculturelles et de genre », Revue des sciences de l'éducation, vol. 36, no 1, 2010, p. 149-168.
- SALES, Amand et coll. Le monde étudiant à la fin du XX^e siècle. Rapport final sur les conditions de vie des étudiants universitaires dans les années quatre-vingt-dix, présenté au ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec, Département de sociologie de l'Université de Montréal, 1996.

L'éducation en région, au sommet de nos priorités

ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE À RIMOUSKI

Patricia Posadas et Josée Ruest
Enseignantes au Cégep de Rimouski

L'exode rural est un phénomène récurrent et préoccupant. D'ailleurs, tout le Québec est confronté à ce problème: les régions ressources se vident au profit des grandes villes et elles se battent pour tenter d'inverser le phénomène.

Un des éléments qui permettent de lutter contre cette dévitalisation, causée par une baisse démographique et par la perte des forces vives que sont les jeunes adultes, est de mettre en place un système éducatif solide sur tout le territoire, système qui génère en retour un développement de la vie économique, sociale, culturelle et sportive.

C'est ce qu'a confirmé M^{me} Virginie Proulx, étudiante au doctorat en développement régional à l'UQAR, lors de la présentation qui découlait de sa recherche, dans le cadre de l'assemblée publique: *L'éducation en région au sommet de nos priorités*, tenue le 29 novembre dernier et organisée par le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski. En effet, cette dernière a constaté en rencontrant «les nouveaux arrivants» venus des grands centres, ou de partout ailleurs au Québec, pour s'installer à Rimouski, que ceux-ci viennent, attirés par la qualité de vie (moins de trafic, environnement plus sain, maisons moins chères), mais aussi parce qu'ils y retrouveront les opportunités qu'offrent les grandes villes (l'accessibilité aux études, la culture, le sport, la vie sociale).

Selon M. Gérard Beudet, urbaniste émérite et professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, en l'absence d'un plan d'action national qui permettrait le maintien d'un réseau d'enseignement supérieur couvrant tout le territoire, la baisse démographique pousse les régions à se faire concurrence l'une l'autre. À cette compétition interrégionale s'ajoute l'attrait

qu'exercent les grandes villes sur les jeunes. Dans ce contexte, les administrations des institutions d'enseignement doivent se transformer en agences de marketing. L'éducation devient donc objet de marchandisation. M. Beudet présente comme un «regrettable» symptôme de cette course à la «clientèle» le fait que les trois quarts des universités du Québec ont un pied à terre à Montréal. Pourquoi les étudiantes et les étudiants resteraient-ils en région alors que les programmes s'y appauvrissent année après année? Et, surtout, pourquoi y reviendraient-ils s'ils pensent ne pas pouvoir offrir à leurs enfants une éducation diversifiée?

Un autre panéliste, M. Luc Méthot, enseignant au Cégep de Gaspé, est venu témoigner de ce que la baisse dramatique d'effectif étudiant entraîne comme répercussions économiques et sociales. Ainsi, ce cégep a perdu 34% de ses étudiantes et étudiants, 42% de ses enseignantes et enseignants, ce qui engendre une perte de 40 M \$ pour l'économie de la région. À cette perte s'ajoutent les autres effets, tel le départ de membres du personnel enseignant, du personnel de soutien, du personnel professionnel sans travail et de leurs familles... phénomène qui accélère la dévitalisation de la région.

Au-delà des chiffres, ce qui se dégage des discussions et des témoignages de cette assemblée, c'est l'absurdité d'un système d'éducation non planifié, sans vision collective et à long terme. Ainsi, alors qu'à Montréal, on manque de place, que les classes débordent et qu'on investit à grands frais dans des infrastructures qui deviendront surnuméraires dans peu de temps, on ferme des programmes à Gaspé et ailleurs sur le territoire québécois.

Renverser cette tendance demandera une volonté politique et l'effort de toutes et de tous, comme nous l'a rappelé avec vigueur et enthousiasme M. Gaétan Ruest, maire d'Amqui. Ce



dernier a précisé que pour qu'une petite ville ou une région se développe, il faut absolument que s'y trouve un point d'ancrage du savoir. Par exemple, des antennes collégiales, semblables à celle qui, à Amqui, a permis la création du SEREX, une société innovante qui traite la biomasse et a attiré dans cette ville de nouveaux venus.

Les solutions existent! Ce qu'il faut maintenant, c'est la volonté politique de mettre en place un plan d'action national cohérent qui garantirait que toutes les régions puissent offrir une éducation variée, y compris aux niveaux supérieurs que sont le cégep et l'université.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep (FEC-CSQ) a déjà identifié des pistes de solutions, qui vont des programmes exclusifs à la centralisation des demandes d'admission. Le *Sommet sur l'éducation supérieure* de février 2013 sera l'endroit privilégié pour faire connaître ces pistes de solutions. Seul l'appui de toutes et de tous donnera tout son poids à cette démarche collective. Vous pouvez manifester votre appui aux pistes de solutions en signant la pétition en ligne. Pour ce faire, rendez-vous à cette adresse: <http://depinfo5.cegep-rimouski.qc.ca/>.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RÉGION

Partir de la base pour accéder au Sommet

Pierre Girouard
4^e vice-président, FEC-CSQ

Hiver 2013: Les cégeps accèdent au Sommet sur l'enseignement supérieur

Pendant que les trois fédérations (FEC-CSQ, Fédération des cégeps et FNEEQ-CSN) travaillaient ensemble à l'organisation d'un événement d'envergure à être tenu en région au printemps 2013, et comme la mise en oeuvre de solutions structurantes nécessite une intervention concertée et une volonté politique ferme, la FEC et la CSQ sont intervenues auprès du Ministère et ont obtenu du MESRST que le collégial soit partie prenante du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Automne 2012: Les cégeps, premiers acteurs de l'enseignement supérieur en région

Au cours de leurs 45 ans d'existence, les collèges publics du Québec se sont développés dans toutes les régions, rendant l'enseignement collégial accessible à tous. L'importance des cégeps et de leur mission en région s'est vue réaffirmée lors de l'événement organisé par nos collègues de Rimouski à la fin du mois de novembre, et ce, en prévision du Sommet sur l'enseignement supérieur de février 2013.

Printemps 2012: Des pistes de solutions

Cette opération menée par la FEC lui a permis de proposer aux acteurs sociopolitiques du réseau collégial un certain nombre de pistes de solutions globales et structurantes. Quelques-unes de ces recommandations ont été accueillies favorablement par le Ministère, comme par exemple l'implantation d'un guichet unique pour mieux répartir les étudiants dans le réseau.

Année 2011-2012: l'Opération Réseau collégial de la FEC

À compter d'octobre 2011, la FEC et ses 13 syndicats entreprenaient une vaste opération de sensibilisation auprès des acteurs du réseau collégial afin que soient assurées, partout sur le territoire québécois, l'accessibilité et la pérennité de l'enseignement collégial. Persuadés que la survie des cégeps en région passe par le renforcement du réseau collégial, la FEC s'est employée à convaincre les autorités nationales, régionales et locales que plutôt que de s'engager dans une compétition malsaine pour s'arracher les programmes et les étudiants, les cégeps doivent agir comme des partenaires travaillant ensemble afin de renforcer le réseau collégial partout au Québec.

Année 2010-2011: icebergs en vue!

À Gaspé, la baisse de la population étudiante, qui sévissait depuis plusieurs années, avait rendu incontournable la mise sur pied, en 2010-2011, de l'Opération Sauvetage. En appui à leurs collègues de Gaspé, les délégations de la FEC, réunies à Rimouski en juin 2011, avaient fait de la survie des cégeps de région «la» priorité de la Fédération. Pourtant, peu de temps après, à la rentrée, des collèges de la région montréalaise cherchaient par toutes sortes de moyens à faire de la place à quelque 900 étudiantes et étudiants pour lesquels l'espace manquait. Mais tout cela n'était qu'une petite partie de la problématique, car en août 2011, c'est tout le réseau des cégeps qui se retrouvait en eaux troubles...

Pour un véritable réseau collégial sur tout le territoire québécois

- Une gestion plus cohérente de l'offre et de la demande de formation, dont un mécanisme de centralisation des demandes d'admission pour mieux les répartir dans le réseau
- La valorisation de la formation technique
- La bonification du programme d'aide financière aux études
- L'accord d'une priorité aux programmes offerts en région au moment du recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers
- L'optimisation des places dans les programmes à faible effectif avant d'accorder de nouvelles autorisations de ces mêmes programmes dans d'autres collèges
- Le financement de la formation continue par des enveloppes ouvertes
- L'implantation de programmes exclusifs permettant à chaque collège de recevoir une masse critique d'étudiantes et d'étudiants
- La gestion intégrée de la formation professionnelle et technique, et ce, dans le respect des différents ordres d'enseignement
- L'augmentation du budget d'Emploi-Québec à la formation de la main-d'œuvre;
- La mise en place d'incitatifs financiers ou autres pour favoriser la mobilité des étudiantes et des étudiants
- La révision de certains éléments du mode de financement actuel du réseau collégial, afin de tenir compte des réalités régionales

Conseil général FEC-CSQ, 5 octobre 2012

Pour une gouvernance publique et collégiale des cégeps

- Nous proposons un modèle de gouvernance axé sur la collégialité et faisant une place majoritaire aux membres issus de la communauté collégiale (c'est-à-dire chacune des catégories de personnel, la direction générale, la direction des études et les étudiantes et étudiants)

Déclaration CSQ sur la gouvernance des cégeps

Pour un système éducatif plus juste

- Faire de l'éducation une priorité nationale, notamment en mettant fin à la concurrence entre les établissements, en abolissant le financement public des écoles et des collèges privés et en permettant l'accès à tous les élèves aux projets pédagogiques particuliers
- S'attaquer aux inégalités économiques, sociales ou culturelles, à mesure qu'elles s'accumulent à partir de la petite enfance, en demandant que le gouvernement intervienne de façon précoce pour offrir aux enfants des familles défavorisées des programmes en matière d'enseignement, de santé et de mesures sociales visant à favoriser un développement qui améliorera, en fin de compte, leurs perspectives de réussite
- Considérant que l'accès aux services publics fait partie des moyens de réduire les inégalités, la FEC-CSQ propose de continuer à prendre part au débat sur les finances publiques en s'opposant à la tarification et à la privatisation des services publics et en militant en faveur d'une augmentation des sources de revenus en provenance des mieux nantis et des grandes entreprises (Ajout d'un quatrième palier d'imposition sur le revenu, gratuité réelle des études collégiales, redevance sur l'exploitation des ressources naturelles, surtaxe sur les institutions financières, lutte contre l'évasion fiscale, contrôle des salaires et bonis démesurés des hauts dirigeants des organismes publics (en partie libres d'impôts), etc.

19^e Congrès de la FEC-CSQ, juin 2010

Pour une formation publique diversifiée, qualifiante, transférable et citoyenne

- Offrir une formation axée sur l'accès à une spécialisation intégrant une formation générale
- Maintenir une formation initiale de qualité, condition de succès de toute formation continue
- Reconnaître à la fois des besoins des étudiantes et étudiants jeunes et adultes, des besoins des entreprises, mais également des besoins et des conditions de travail des enseignantes et enseignants qui développent et offrent ces formations
- Reconnaître le rôle de l'État dans l'offre de formation – au secteur régulier et à la formation continue – comme garant de la cohésion de cette offre, arbitre entre les différents acteurs et promoteurs des services publics
- Implanter des mécanismes crédibles et efficaces de reconnaissance des acquis et compétences ainsi que de dispensation de la formation manquante
- Soutenir la persévérance scolaire
- Établir de véritables parcours de continuité de formation entre le secondaire, le collégial et l'université dans le respect des ordres d'enseignement, de leur mission, de leur structure et des ententes collectives de travail
- Financer des études à temps partiel

Conseil général FEC-CSQ, 18 mars 2011

L'ENJEU EXPRESS
Volume 7, Numéro 2
Janvier 2013

Publication officielle
de la Fédération
des enseignantes
et enseignants de CEGEP
(FEC-CSQ)

Siège social :
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 354-8535
Courriel : fec@csq.qc.net
Site Web : fec.csq.qc.net

Rédacteur en chef :
Pierre Avignon
Comité de rédaction :
Pierre Girouard et Julie Lefebvre
Secrétariat : Caroline Simard
Design graphique :
Denis Bernard
Illustration : Marie-Pierre Morin
Photo : Éric Massicotte

Graphisme : Interscript inc.
Responsable de la production :
Sylvie Bouchard
Impression : Imprimerie Budget
Tirage : 3 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque
nationale du Québec

 Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/feccsq



fec.csq.qc.net

